



Village de Senneville

Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$. (*Loi sur les cités et villes*, article 477,6)

Du 1er janvier au 31 décembre 2025

Nom du fournisseur	Description du contrat	Montant taxes incluses
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	74 606,60 \$
DHC AVOCATS	HONORAIRES PROFESSIONNELS — DIVERS DOSSIERS	261 427,63 \$
EXCAVATION MONTPETIT	TRAVAUX D'EXCAVATION	25 630,22 \$
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	ACCOMPAGNEMENT AU GREFFE ET RÉVISION RÉGLEMENTAIRE	54 192,57 \$
SANIVAC (9363-9888 QUÉBEC INC)	NETTOYAGE ET VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES	58 620,41 \$